

Les textes de référence

Surveillance et sécurité des élèves

- [Code éducation articles D411-1 à D411-9](#) (Organisation et fonctionnement des écoles)
- [Code éducation D. 312-40 à D. 312-47](#) (enseignement de la sécurité)
- [C. 84-319 du 03/09/1984](#) (Règles de sécurité dans les établissements scolaires)
- [C. 2014-088 du 9 juillet 2014](#) (Règlement type départemental des écoles)
- [NS. 94-116 du 09/03/1994](#) (Sécurité des élèves. Pratique des activités physiques scolaires)
- [C. 97-178 du 18/09/1997](#) (Surveillance et sécurité des élèves dans les écoles publiques) modifiée par la [C. 2014-089 du 9 juillet 2014*](#) ([version à proposer dans une page du site snu](#))

Aires collectives de jeux

- [D. 94-699 du 10/08/1994](#) (Exigences de sécurité des aires collectives de jeu)
- [D. 96-1136 du 18/12/1996](#) (Prescriptions de sécurité des aires collectives de jeu)

Sorties scolaires

- [C. 99-136 du 21/09/1999](#) (Organisation des sorties scolaires) *modifiée par* [C. 2013-106 du 16/07/2013](#) ([version à proposer dans une page du site snu](#))
- [C. 2005-001 du 05/01/2005](#) (Séjours scolaires courts et classes de découvertes)
- [C. 2016-117 du 08/08/2016](#) ([Elèves en situation de handicap et sorties scolaire](#))

Encadrement spécifique à certaines activités

- [NS. 84-027 du 13/01/1984](#) (Emploi par les élèves de leur bicyclette)
- [NS. 94-116 du 09/03/1994](#) (Pratique des activités physiques scolaires)
- [C. 2004-138 du 13/07/2004](#) (Risques particuliers à l' EPS)
- [C. 2017-116 du 06/10/2017](#) ([Encadrement des APS](#))

Enseignement de la natation

- [NS du 28 février 2022](#) (contribution de l'école à l'aisance aquatique)
- [A. du 28 février 2022](#) (attestation du « savoir-nager » en sécurité)

Activités nautiques

- [C. 99-136 du 21/09/1999](#) (Organisation des sorties scolaires)* ([version à proposer dans une page du site snu](#))
- [C. 2000-075 du 31/05/2000](#) (modifie la C. 99-136 ci-dessus)

Classes de découverte

- [C. 99-136 du 21/09/1999](#) (Organisation des sorties scolaires)* ([version à proposer dans une page du site snu](#))
- [C. 2005-001 du 05/01/2005](#) (Séjours scolaires courts et classes de découvertes)

Intervenants extérieurs

- [Article D312-1 du code de l'Éducation](#) (agrément des intervenants de sports dans les écoles maternelles et élémentaires)
- [C. 92-196 du 03/07/1992](#) (participation d'intervenants extérieurs : rôles et places des différents partenaires)

Assurance scolaire

- [C. 99-136 du 21/09/1999](#) (Organisation des sorties scolaires)* ([version à proposer dans une page du site snu](#))
- [C. 2006-137 du 25/08/2006](#) (Rôle et place des parents à l'école)

Protection de l'enfance

- [Code éducation L.542-1 à L. 542-4, D. 542-1 \(Prévention des mauvais traitements\)](#)
- [C. interministérielle 83/13/FE3 du 18/03/1983 \(Enfants en danger, victimes de sévices ou de délaissement\)](#)
- [C.95-20 du 03/05/1995 \(Prévention des mauvais traitements à l'égard des mineurs\)*](#) [\(version à proposer dans une page du site snu\)](#)
- [C. 97-119 du 15/05/1997 \(Prévention des mauvais traitements à l'égard des élèves\)](#)
- [C. 97-175 du 26/08/1997 \(Instruction concernant les violences sexuelles\)](#) * [\(version à proposer dans une page du site snu\)](#)
- [C. 2001-044 du 15/03/2001 \(Lutte contre les violences sexuelles\)](#)
- [C. 2003-091 du 05/06/2003 \(Photographie scolaire\)](#)
- [C. 2004-035 du 18/02/2004 \(Usage d'internet\)](#)
- [C. 2006-125 du 16/08/2006 \(Prévention et lutte contre la violence en milieu scolaire\)](#)
- [C. du 7 février 2022 \(organisation des actions d'information et de sensibilisation sur l'enfance maltraitée\).](#)

Responsabilité, protection juridique des fonctionnaires

- [Code de la Fonction Publique articles L134-1 à L134-12 \(Droits et obligations des fonctionnaires\)](#)
- [Code éducation L. 911-4 \(Situation où la responsabilité de l'État se substitue à celle des membres de l'enseignement\)](#)
- Code civil [1382](#), ([preuve par présomption judiciaire](#)) [1383 \(L'aveu\)](#) et [1384 \(Le serment\)](#)
- Code pénal [221-6 \(Les atteintes involontaires à la vie\)](#), [222-19 \(Les atteintes involontaires à l'intégrité de la personne\)](#) , [222-20 \(Les atteintes involontaires à l'intégrité de la personne\)](#)
- [C.97-136 du 30/05/1997 \(Protection juridique des personnels de l'éducation nationale\)*](#) [\(version à proposer dans une page du site snu\)](#)
- [C. FP 2158 du 05/05/2008 \(protection fonctionnelle des agents publics\)](#)

Sécurité alimentaire

- [C. 2002-004 du 03/01/2002 \(La santé alimentaire\)](#)
- [C. 10/02/2021 NOR : MENE2104832Q \(Le Projet d'Accueil Individualisé pour raison de santé\)](#)

Risques majeurs

- [C. 2015-205 du 25 novembre 2015 \(Plan Particulier de Mise en Sûreté face aux risques majeurs\)](#)
- [Code de l'éducation L411-4 \(compétences de rédaction PPMS\)](#)
- [Code de la construction et de l'habitat R143-44 \(contenu du registre de sécurité\)](#)

Sécurité incendie

- [C. 84-319 du 03/09/1984 \(Les règles de sécurité dans les établissements scolaires et universitaires\)](#)
- [C. du 22/06/1995 \(les commissions consultatives départementales de sécurité et d'accessibilité\)](#)

Argent et école

- [C. 2008-095 du 23/07/2008 \(les coopératives scolaires:réglementation et fonctionnement\)](#)

Abréviations :L. : loi - D : décret - A : arrêté - C. : circulaire - N.S. : note de service